



Commune de Bellevue

République et Canton de Genève

Séance publique

Bellevue, le 30 janvier 2019

Réf. ami 01.100

Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le

**mardi 5 février 2019, 20h30,
salle du Conseil municipal (François Borgel-Court),
bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6.**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Assermentation d'un nouveau membre du Conseil municipal,
2. Mise à jour du tableau des commissions,
3. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 11 décembre 2018,
4. Communications du bureau du Conseil municipal,
5. Communications du Conseil administratif,
6. Rapport des commissions et des groupements intercommunaux,
7. Résolution relative à l'adoption du plan directeur communal,
8. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 6'250'000.- (TTC) destiné aux aménagements des routes des Romelles et de Lausanne en lien avec le développement du quartier Champ-du-Château,
9. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 1'600'000.- (TTC) destiné à la construction de nouveaux collecteurs à Champ-du-Château,
10. Délibération relative à l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de F 340'000.- (TTC) destiné aux travaux préalables en lien avec le développement du quartier de Champ-du-Château,
11. Délibération relative à la modification des statuts et du règlement de la Fondation de la Commune de Bellevue pour la construction et la gestion de Logements (FLB),
12. Stratégie relative au futur des bâtiments des parcelles Gitana,
13. Démolition des bâtiments sis route de Lausanne 316 et 318,
14. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
15. Proposition du Conseil administratif,
16. Divers,
17. Naturalisations ordinaires, huis clos,

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Frédéric LUYET
Président du Conseil municipal